



PRÉPARER LE TOGO DE L'APRÈS SYSTÈME FAURE GNASSINGBÉ : LE PROJET DE TRANSITION POLITIQUE CITOYEN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT DU 21 AOÛT 2025
RÉSEAU DE LA COORDINATION DE LA DIASPORA TOGOLAISE INDEPENDANTE (RCDTI) ET
COLLECTIF POUR LA VÉRITÉ DES URNES - TOGO - DIASPORA (CVU-TOGO-DIASPORA)

Contact : info@cvu-togo-diaspora.org qui transmettra.

INTRODUCTION : LA RÉSILIENCE DU PEUPLE TOGOLAIS

Face au chaos engendré par ce système au pouvoir au Togo pour la grande majorité du Peuple togolais, il n'est pas possible de préparer le Togo de l'après-système Faure Gnassingbé sans un minimum de lucidité, de courage, de la persévérance et de la résilience.

Entre l'accession de Faure Gnassingbé au pouvoir présidentiel en 2005 dans des conditions dramatiques¹ pour des dizaines de milliers de togolaises et togolais et aujourd'hui en 2025, le système Gnassingbé s'est illustré par une centralisation autoritaire du pouvoir, une militarisation de l'espace politique, une instrumentalisation des institutions, une falsification systématique de la vérité des urnes et des comptes publics. La Constitution a été modifiée unilatéralement, affaiblissant la souveraineté populaire. Le suffrage universel reste confisqué de manière récurrente par le parti UNIR au pouvoir et les alternances bloquées. Les manifestations sont interdites. Les prisonniers politiques croupissent en prison. Les élections sont utilisées pour financer une grande partie des 121 partis politiques pour mieux acheter leur silence.

Malgré des discours sur la modernisation, les inégalités sociales se sont creusées de manière abyssale au point de cristalliser la colère populaire vers une nouvelle forme de « *dégagement* » de Faure Gnassingbé. La jeunesse togolaise, massivement diplômée, est souvent au chômage, reste sous-employée ou est contrainte à exil. L'abus de droit, la répression permanente et l'impunité des exactions du pouvoir et de ses supplétifs ont quasiment annihilé l'usage des libertés fondamentales et instauré un climat de peur quasiment institutionnalisé. Le développement humain est inégalitaire et n'est pas au rendez-vous, puisque massivement dépendant des aides extérieures, elles-mêmes limitant la souveraineté du Peuple togolais.

La société civile a été fragmentée, l'opposition divisée, et les contre-pouvoirs neutralisés. Pour imaginer et penser l'après-Faure, il faut nécessairement refonder l'État sur la vérité, la justice, la transparence, la participation citoyenne et la solidarité. Fortement diminué dans ses fondements démocratiques par un pouvoir dictatorial de plus de cinquante-cinq ans, le Peuple du Togo est contraint de rompre avec le culte du pouvoir des usurpateurs des biens du Peuple pour pouvoir bâtir une démocratie inclusive. L'heure est venue pour construire une nouvelle confiance entre le Peuple togolais et ceux qui peuvent opérationnaliser et mettre en œuvre ses aspirations. Avant tout projet de société commun, c'est une troisième voie qui doit être préparée avec un projet de transition politique citoyen, proposé au Peuple togolais, amélioré et approuvé par les Togolaises et Togolais eux-mêmes.

1. FAURE GNASSINGBÉ AURAIT DÛ DÉMISSIONNER EN 2005 DÉJÀ

C'est depuis 2005 que Faure Gnassingbé et l'ensemble de son système militaro-civilo-ésotérique auraient dû démissionner. En effet, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat sanglant, il est un président anti-constitutionnel et donc illégal. Toutes les élections qui ont suivi reposaient sur une Constitution unilatéralement modifiée avec l'intention d'en exclure le Peuple togolais. Cet objectif est atteint ! Faure Gnassingbé et les députés du parti UNIR ont porté au



paroxysme le Coup d'Etat institutionnel par le biais de la énième modification unilatérale, anticonstitutionnelle de la Constitution de 1992. En instaurant une nouvelle constitution en avril 2024, sans consultation du Peuple du Togo, qui introduit un changement de République qui fait passer le Togo de la 4^e à la 5^e République et a créé un nouveau poste : le Président du Conseil, Chef du Gouvernement qui ne répond plus devant le Peuple, encore moins devant son propre parlement « *monocolore politiquement* ». En réalité, il s'est agi d'un coup d'État constitutionnel contre la Constitution togolaise originelle de 1992 déjà révisée unilatéralement par trois fois. Il est possible de considérer qu'il s'agit d'un crime imprescriptible contre la nation togolaise et sanctionné conformément aux lois selon l'article 150 de la Constitution de 1992, celle choisie par le Peuple togolais.

Il est donc impossible pour le Peuple togolais de choisir son Président du Conseil, puisqu'il est impossible d'avoir un choix ouvert, démocratique et libre des membres des deux assemblées censées désigner le Président du Conseil. A ce propos, il faut s'étonner que depuis qu'il a été désigné Président du Conseil, Chef du gouvernement, Faure Gnassingbé n'arrive pas à former le premier Gouvernement de la 5^e République. Alors, il a choisi de gouverner en tant que Président du Conseil de la 5^e République avec des ministres démissionnaires, actuellement hors-la-loi, de la 4^e République. Il n'y voit d'ailleurs pas « *le rapport* », ni l'urgence !

2. DÉGRADATION DES DROITS HUMAINS

Selon le dernier rapport 2025 d'Amnesty International, le Togo a expérimenté la dégradation des droits humains en 2024, ce qui signifie que le système Gnassingbé a besoin de réprimer pour s'imposer au pouvoir de manière illégale. Il est possible de rappeler entre autres :

- la répression des voix dissidentes, notamment les journalistes et militants pacifiques et pro-démocratie ;
- les multiples détentions arbitraires et de tortures dans les centres de rétention ;
- l'impunité persistante des forces de sécurité et leur déploiements asymétriques pour faire taire l'opposition et interdire les manifestations pacifiques ;
- les discriminations et la marginalisation de la partie du Peuple togolais qui ne fait pas allégeance aux représentants du système Gnassingbé, ce dans toutes les ethnies et régions du Togo ;
- l'impossible droit à la vérité, à la justice et à des réparations pour les parties civiles spoliées ;
- l'usage abusif de la technologie pour surveiller et intimider les opposants².

Le Togo a choisi de figurer parmi les pays où la répression s'est intensifiée et se maintient par les nombreuses injustices économiques et sociales liées à la gouvernance autoritaire et par l'opacité et l'omerta dans les comptes publics notamment le Port Autonome de Lomé.

3. OPACITÉ DES COMPTES PUBLICS AU TOGO ET RECETTES FANTÔMES

Derrière le Maroc, l'Afrique du Sud et l'Égypte et classé comme le 4^e port africain en trafic conteneur depuis 2021 selon Forbes Afrique³, le Port autonome de Lomé (PAL) est le seul port franc en Afrique de l'Ouest, ce qui attire tous les flux commerciaux maritimes. Il est vrai que l'infrastructure a été modernisée que les capacités en eaux profondes, les équipements de pointe et la proximité de la zone industrielle en expansion sont des atouts indéniables, sans compter la position géographique permettant de desservir les pays de l'arrière-pays (Burkina Faso, Mali, Niger...) mais aussi de faciliter entre autres le commerce intra-régional est-ouest entre les deux pays anglophones que sont le Nigéria et le Ghana...

Paradoxalement, il est possible avec toute cette modernité d'avoir des estimations de projections du trafic pour croire que le Togo pourrait bien décrocher la 3^e place avant la fin de l'année 2025. D'ici fin 2025 et début 2026, le PAL devrait avoir doublé le nombre de conteneurs (de 1,5 à 3 millions) et de réduire le temps d'escale de 30 %. Le



trafic global devrait passer de 25,97 millions de tonnes en 2020 à plus de 32 millions de tonnes en 2025. Le trafic conteneurs devrait passer de 1,5 millions (EVP – Equivalent vingt pieds⁴) en 2020 à plus de 3 millions en 2025⁵. Selon les données du 23 avril 2025 du Directeur général du port, le contre-amiral Fogan Kodjo Adégnon, le trafic global s'est établi à 30.641.830 tonnes, en hausse de 1,85 % par rapport à l'année précédente, où il avait atteint 30.085.553 tonnes, mais rien sur l'évolution du chiffre d'affaires, encore moins sur les recettes réelles du PAL⁶. Le chiffre d'affaires de 2023 ne semble pas avoir été confirmé par ce responsable du port, bien qu'il s'élèverait à 40,3 milliards de Franc CFA en 2023⁷. La Direction du PAL reste muette et peu transparente sur ses données financières annuelles, malgré le marketing d'affichage de transparence lors des événements officiels. Une constante du système Gnassingbé ?

Avec l'extension du Lomé Container Terminal (LCT) achevée en 2023 et les nouveaux quais permettent d'accueillir des navires de dernière génération, et les aires de stockage sécurisées et les systèmes logistiques numérisés permettent de croire à des gains de productivité très importants.

Parmi les facteurs de croissance, il faut aussi citer les partenariats internationaux (MSC, Bolloré, etc.), la digitalisation des opérations douanières et la sécurité renforcée et lutte contre les trafics illicites. Mais les contrats de partenariats sont opaques et des recours contentieux sont en cours en France pour corruption contre certains de ces partenaires, avec des possibilités d'implication de l'Etat Gnassingbé. Au passage, l'actionariat de Togo pour le terminal à conteneurs est passé de 5 % à 30 %, dans un deal opaque à l'amiable mais après quatre années de procédure judiciaire, suite au départ de Vincent Bolloré⁸.

La plateforme de dématérialisation des services portuaires permet de faciliter les déclarations douanières et le suivi des expéditions. Or, cette avancée fondamentale opérationnelle se traduit pas un manque de transparence chronique. Le comble du paradoxe est que la digitalisation des opérations devrait faciliter la mise à disposition des comptes publics et des recettes, notamment le chiffre d'affaires réels du PAL d'un véritable hub logistique de référence en Afrique de l'Ouest. Le projet de chemin de fer reliant Lomé à Cinkassé pour accélérer le transport des conteneurs vers les pays sahéliens n'a pas encore vu le jour.

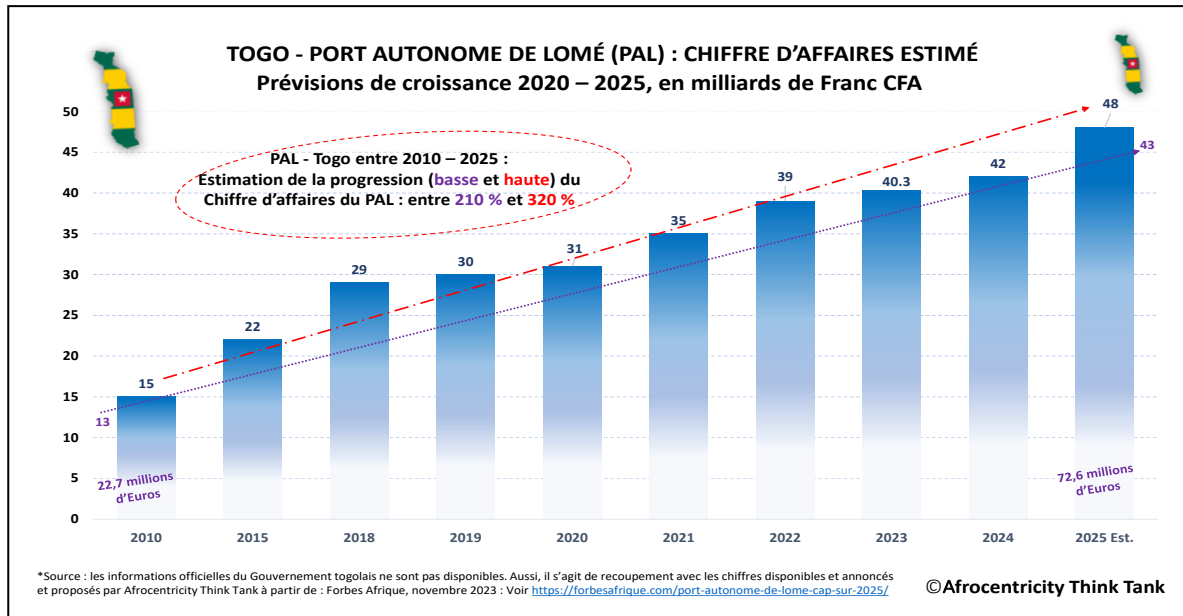
Or, le Togo du système Gnassingbé brille par la loi du silence, l'opacité des comptes publics et même le refus d'information du Peuple togolais. Toutes les spéculations sur les dérives, la corruption, l'enrichissement personnel de ceux qui gèrent les comptes de cette infrastructure et ses annexes ne peuvent pas être considérées comme de simples bruits de couloir.

Aucun audit indépendant ne permet de vérifier les chiffres annoncés notamment sur le chiffre d'affaires. Néanmoins, entre 2010 et 2025, il faut noter une progression du chiffre d'affaires variant entre 210 % et de 320 % selon que les estimations sont « basses » ou « hautes » (voir graphique). Pourtant, les estimations de 2025 ne sont pas visibles en termes d'amélioration du bien-être des Togolaises et des Togolais. Toutefois, cette progression semble se rapprocher du niveau de progression des inégalités construites par le système Gnassingbé aux dépens du Peuple togolais.

Le problème est que RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA qui prônent la vérité des comptes publics ne peuvent faire l'analyse des recettes effectives perçues par l'Etat togolais et surtout les affectations qui semblent aller en priorité très loin de la satisfaction des besoins essentiels du Peuple togolais, voire parfois ne sert qu'exclusivement que des intérêts étrangers ou du « *clan agissant en bandes organisées* » au pouvoir.

Comment les grandes institutions financières de développement comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et ses antennes régionales peuvent-ils fermer les yeux sur de tels comportements et continuer à offrir des prêts alors que manifestement des recettes sont disponibles pour réduire la dette du Togo et offrir des infrastructures de bien-être au Peuple togolais.

Face à de telles collusions, seul, un Peuple de plus en plus conscient pourrait accélérer l'avènement d'un Togo de l'après système Faure Gnassingbé.



4. ACTION EN JUSTICE CONTRE L'ETAT GNASSINGBÉ

RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA ont porté tous ces points d'illégalité de situation de l'Etat togolais, devant la Cour de Justice de la CEDEAO afin d'avoir une décision pour mieux justifier en droit une démission de Faure Gnassingbé et de son système. A ce jour, il n'y a aucune réponse officielle de l'Etat togolais pour expliquer son maintien au pouvoir dans l'illégalité et dans l'anticonstitutionnalité.

Or, le temps de la justice n'est pas nécessairement le temps des populations en demande de justice. La patience s'impose car les juges de la Cour de Justice de la CEDEAO ne pourront pas montrer à la face du monde que le pouvoir Gnassingbé peut les empêcher de dire le Droit.

5. UNE PARTIE DU PEUPLE TOGOLAIS PRÉSERVE LE STATU QUO ANTICONSTITUTIONNEL

De ce fait, la colère, la corruption, les injustices et les prédatons diverses issues de la mal-gouvernance du système Gnassingbé pourraient précipiter sa décision, sauf qu'au Togo comme ailleurs, il faut des sycophantes, un mélange de traîtres, de vendus et d'égoïstes et de délateurs, qui préfèrent tirer parti du système quitte à prendre la tangente oblique avec l'éthique, la vérité, la justice, la solidarité avec le Peuple togolais.

Soutenir un régime illégal et anticonstitutionnel est devenu un sport national pour une partie du Peuple togolais qui en attend des rétributions en argent, postes et toutes les autres formes possibles et inimaginables, notamment l'impunité.

Cette partie du Peuple togolais, présente au niveau national comme dans la Diaspora, est soit irresponsable, soit profondément égotiste sous des couverts de patriotisme de la ventrologie. Ce sont d'abord eux qui ne souhaitent pas la démission de Faure Gnassingbé. On les retrouve partout ! Que ce soit dans l'armée et les corps habillés, l'administration. Tous les postes décisionnels y compris dans le privé n'échappent pas à la tentaculaire volonté de verrouillage du système togolais.



De fait, le Peuple togolais, comme au demeurant les partis politiques, les Organisations de la société civile, la Diaspora et le secteur privé, sont divisés en deux camps opposés :

- l'un, minoritaire, soutenant le système Gnassingbé *ad aeternam*, malgré de nombreuses dissidences en voie d'émergence : et
- l'autre, largement majoritaire et empêché de s'exprimer, souhaitant une évolution vers un système qui permettrait à une équipe dirigeante et compétente d'être choisie librement par le Peuple togolais, grâce à une vérité des urnes retrouvée.

6. LA TROISIÈME VOIE PASSE PAR UN PROJET DE TRANSITION POLITIQUE CITOYEN

Pour retrouver un système permettant la vérité des urnes et la vérité des comptes publics au Togo, il faudra passer par une étape d'apaisement des colères, des injustices, et des usurpations du droit à choisir du Peuple togolais. Cette étape prénommée la troisième voie, pacifique et inclusive, répond à au moins sept (7) conditions préalables pour ne pas verser dans l'improvisation et contenir le risque de voir le Togo être récupéré par quelques opportunistes de tous genres et/ou certains militaires, apparentés ou pas à des forces et États étrangers :

- l'acceptation de valeurs communes et respectées ;
- la préparation d'un projet de transition politique citoyen (PTPC) avec ses déclinaisons décentralisées ;
- des conférences inclusives pour harmoniser les positions, faire un choix de société fondé sur l'indépendance budgétaire et non l'endettement budgétaire comme le fait Faure Gnassingbé actuellement ; et
- la préparation d'un projet de société commun au Peuple togolais avec ses déclinaisons décentralisées ;
- l'adoption sur la base d'une démocratie de la majorité qualifiée (55 % des votants et participants aux conférences inclusives) de ces différentes étapes par des groupes de citoyens patriotes sans interférence toxique des agents de Faure Gnassingbé, autrement dit, des préparations sans Faure Gnassingbé et ses agents militants ;
- la compréhension et le soutien de chaque citoyen (femmes et hommes) togolais disposé à entrer en rupture avec le système Gnassingbé, non pas pour le remplacer par d'autres autocrates, mais pour participer et mettre en œuvre le choix de société, à savoir le Togo de demain, tel que chacun souhaiterait le voir évoluer en fonction des budgets disponibles afin de préserver la souveraineté nationale ;
- Le retour de l'expression populaire qui a été confisquée par le système liberticide des Gnassingbé avec une présence populaire dans les rues, étant entendu que Faure Gnassingbé doit s'engager à demander au service de sécurité de son régime y compris les milices non identifiées à respecter le Peuple togolais en encadrant toutes manifestations populaires pacifiques, que ce soient des marches, des sittings ou toutes autres formes de désobéissance civile autorisées par la Constitution togolaise.

La troisième voie qui n'est pas une alternance mais une mutation sociétale multidisciplinaire à grande échelle, des mentalités, des institutions, de la pratique franche et non hypocrites de la vérité vis-à-vis de la grande majorité du Peuple togolais passe par un projet de transition politique citoyen, précurseur du Projet de société commun (PSC) refonder l'avenir du Togo.

7. PEUPLE TOGOLAIS, NE LAISSE PAS À D'AUTRES LE SOIN D'ÉCRIRE TON AVENIR

Or, de nombreux togolaises et togolais continuent de « croire » à l'hypothétique émergence d'un homme ou une femme, providentiels. S'il est utile d'en avoir pour qu'ils contribuent utilement à enrichir une œuvre collective, rien ne garantit au préalable que l'après système Faure Gnassingbé ne serait pas une nouvelle forme d'autocratie et de dictature enrobée de formes électorales travestissant la vérité des urnes. D'où l'importance cruciale de l'élaboration



d'un projet de société commun avec l'ensemble des togolaises et togolais épris de vérité, justice, paix et souveraineté. C'est cette inclusivité qui pourra instaurer de solides garde-fous pour se prémunir de la possibilité de nouvelles dérives autocratiques et anticonstitutionnelles, pendant et après la période de transition. Ainsi, le Peuple togolais peut alors comprendre l'intérêt de cette démarche et en déduire que c'est en retrouvant une forme d'unité nationale basée sur une vision claire et souveraine du Togo de l'après système Faure Gnassingbé que l'avenir ne sera pas improvisé. La colère est mauvaise conseillère. Toutes celles et tous ceux qui « font » leur part de la lutte pour une liberté retrouvée au Togo doivent accompagner leur constat de propositions afin de ne pas laisser à d'autres le soin d'écrire l'avenir du Peuple togolais après le système Faure Gnassingbé.

Ne pas le faire, c'est verser dans la facilité, la déresponsabilisation, et même la confusion, ce qui ne manquera pas de se retourner contre le Peuple togolais, surtout si Faure Gnassingbé et ses soutiens étrangers finissent par décider d'opter pour le départ de Faure Gnassingbé et son remplacement par un autre agent du système, tout aussi dévoué que Faure à la défense et la préservation de leurs intérêts particuliers et étrangers avant ceux du Peuple togolais. C'est donc bien sur la base d'un document écrit, accessible à tous, permettant des ajustements décentralisés que l'avenir du Togo devra se construire.

8. METTRE FIN À L'IMPROVISATION DE L'APRÈS SYSTÈME GNASSINGBÉ AU TOGO

Le régime de Faure Gnassingbé, approchant le zénith dans l'incurie pour servir la grande majorité du Peuple togolais, ne peut plus changer le destin du Togo autrement qu'en s'en appropriant l'essentiel des recettes et autres postes décisionnels pour se perpétuer au pouvoir grâce à sa nouvelle Constitution (la 5^e), d'ailleurs fermement contestée par le Peuple. Il est incapable de démissionner tant il est pris en otage par cette partie du Peuple togolais et d'autres étrangers qui profitent de ses faiblesses, des facilités qu'offrent le rôle de corrupteur éventuel, et de son manque de vision pour le Peuple togolais. La prochaine étape à préparer passe par la préparation d'un document écrit qui peut prendre la forme d'un Projet de Transition Politique Citoyen (PTPC) afin d'éviter de subir les méthodes de certains partis d'opposition dont le mauvais bilan pour la grande majorité du Peuple togolais interroge et semble indiquer que la volonté réelle de proposer une alternative crédible au Peuple togolais s'est émoussé, voire pour certains n'a jamais existé. La nouvelle opposition ne peut être « traditionnelle ».

Il s'agit d'une opposition de rupture où l'indépendance envers l'Etat Gnassingbé et ses agents est une condition *sine qua non* pour réussir la préparation d'une transition politique. Il faudra pour cela éviter l'égoïsme, le vedettariat-spectacle, l'activisme narcissique et stérile du point de vue des idées dans les réseaux sociaux ou dans certains médias, afin de ne pas ressembler à ceux qui font dans l'autopromotion d'individus, d'organisations de la société civile ou de partis politiques, qui souvent attendent les élections au Togo pour remplir une partie de leur portefeuille asséché. Loin de nous de les empêcher de continuer dans leur démarche improductive pour le Peuple togolais sauf si cela doit contribuer à améliorer le sort futur d'un Peuple togolais de plus en plus conscient et capable d'identifier les usurpateurs de ses droits.

Or, la réalité est que certaines de ces actions, si on en fait le bilan, relèvent plus de l'improvisation, du spectacle, du brassage de vent, et de leadership creux, le tout résultant en des formes d'inefficacité tant à titre individuel et hélas de plus en plus à titre collectif. Il faut donc en faire le bilan en respectant la noblesse des initiatives au service du Peuple togolais.

9. VERS UNE « UNITÉ » D'ACTIONS COMMUNES DE LA PARTIE INDÉPENDANTE DU PEUPLE TOGOLAIS

RCDTI ET CVU-TOGO-DIASPORA ont pris bonne note du message adressé au Peuple togolais par Mme Essossimna Marguerite Gnacadè, ancienne Ministre des Armées du Togo⁹ pour une « *Transition apaisée, inclusive, et nationale en vue de la reconstruction du Togo* ». Le message de Tikpi Atchadam¹⁰ et celui de nombreuses autres personnalités exilées



de force, vont tous vers un renouveau de construction d'une nouvelle « unité » d'actions communes de la partie du Peuple togolais. La partie de l'armée du Togo qui sert la dictature et l'autocratie togolaise du système Gnassingbé ne doit pas être confondue avec la partie de l'armée qui est restée loyale à la Constitution de 1992 et finira, tôt ou tard, à protéger le Peuple togolais dans la défense du droit de choisir ses dirigeants et retrouver sa souveraineté et sa liberté. Globalement, tous souhaitent évoluer vers une troisième voie sans le système Gnassingbé au Togo. Le processus doit reposer sur :

- la recherche de l'unité d'actions et moins sur les points qui divisent ;
- la participation de personnalités engagées, convaincues et indépendantes du système Gnassingbé ;
- des documents préparatoires écrits suivis par des discussions approfondies ; et surtout
- des décisions démocratiques prises sur la base de majorité qualifiée de 55 % des votants avec la liberté d'ajustement des documents au niveau décentralisé.

Toutefois, le Peuple togolais ne peut prendre ses responsabilités dans l'improvisation. Aussi, il est du devoir de chacun de faire des propositions écrites pour soutenir la préparation d'un projet de transition politique citoyen, et de participer aux discussions sur les arbitrages à faire et les institutions à créer au cours de la période de transition. C'est donc au cours de cette transition que le projet de société commun, véritable document de choix de société et de souveraineté du Peuple togolais pourra être élaboré.

Mais, le Peuple togolais ne peut continuer à vivre dans l'abus de droit et l'abus du pouvoir par un « *Président du Conseil* » illégal et anticonstitutionnel, n'ayant reçu aucun mandat électoral, qui opprime la partie du Peuple togolais qui refuse de lui faire allégeance à lui personnellement, ou à l'un de ses thuriféraires et laudateurs, le tout en toute impunité. Aussi, les Forces Armées, de Défense et de Sécurité devront faire leur examen de conscience sur le niveau de crimes commis à ce jour dans l'impunité totale et ce qu'elles déclareront pour justifier leurs actes devant un tribunal ou une Cour de justice, une fois juridiquement terminé le système Gnassingbé qu'ils ont protégé et servi en fermant les yeux sur ses exactions. Ne pas agir contre les crimes et l'illégalité est qualifié de « complicité » en droit. Les militaires et les « *en-haut-d'en haut du Togo* » devraient ne pas l'oublier, surtout les potentiels ayants-droits.

Au-delà d'une contribution à libérer le Peuple togolais, il s'agit de choisir le camp des morts-martyrs, des prisonniers politiques, des citoyens injustement privés de droits, de pouvoir d'achat et de leurs biens, pour épouser la vérité, la justice et faire œuvre de solidarité envers un Peuple togolais en voie de reconstruction de sa souveraineté psychologique, psychique, politique, économique, juridique, culturelle et stratégique.

Pour les militaires, continuer de soutenir le système Gnassingbé, c'est se condamner ainsi que ses ayants-droits à payer un jour une dette matérielle et morale au Peuple togolais. Faire une « confession » immédiate et rejoindre la lutte de libération qui a pris la forme d'un marathon démocratique est devenu un impératif pour tous militaires ayant de la dignité et craignant Dieu.

Les militaires, la gendarmerie, la police, les douaniers et plus largement les corps habillés ont le droit et le devoir de s'inscrire, si nécessaire de manière anonyme au départ, dans le processus irréversible d'« unité » d'actions communes de la partie indépendante du Peuple togolais.

10. RECOMMANDATIONS DE RCDTI ET CVU-TOGO-DIASPORA SUR LA TRANSITION

RCDTI ET CVU-TOGO-DIASPORA invitent toutes bonnes volontés, indépendantes du système Gnassingbé, à participer aux conférences inclusives préparatoires pour structurer, rédiger, débattre, améliorer et adopter un Projet de transition politique citoyen qui sera soumis au Peuple togolais et servira de soubassement non improvisé à la période de transition politique au Togo après le système Faure Gnassingbé. Il est demandé aux soutiens, -visibles et invisibles- du système de Faure Gnassingbé de s'abstenir à moins de contribuer en apportant par écrit des éléments permettant



**RESEAU DE LA COORDINATION DE LA
DIASPORA TOGOLAISE INDEPENDANTE
(RCDTI)**

**COLLECTIF POUR LA VERITE DES URNES
TOGO-DIASPORA
(CVU-TOGO-DIASPORA)**



d'apporter des éléments supplémentaires de preuves de mauvaise gouvernance et abus de droit et de pouvoir devant la Cour de justice de la CEDEAO et au-delà devant des tribunaux internationaux à compétence élargie.

Les modalités de participation sont à demander auprès du secrétariat de RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA par email à l'adresse suivante : info@cvu-togo-diaspora.org,

Les réponses ne seront faites qu'après une vérification des identités.

Si Faure Gnassingbé était responsable, il aurait démissionné depuis 2005 et à chaque élection présidentielle au Togo puisqu'il est un président illégal et anticonstitutionnel. Aussi, les moyens de pression, juridiques, diplomatiques, politiques, économiques, mais aussi les actions collectives du Peuple togolais sans infiltration des traîtres peuvent servir d'effet de levier et ouvrir la voie à la troisième voie d'un pays que nos aïeux ont voulu libre et où il fait bon vivre ensemble dans la paix, le bien-être et la dignité de chacune et de chacun.

L'avenir d'un Peuple togolais réunifié ne peut dépendre de ceux qui, sous le couvert du parti « UNIR » l'ont désuni, antagonisé et tentent de lui faire perdre son « âme ». Le combat prend maintenant aussi une dimension spirituelle ! Dieu choisira son camp !!!

Le 21 août 2025.

La Direction du :

Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI) et du Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA) en partenariat avec toutes personnalités ou structures de la société civile indépendantes et aux citoyennes et citoyens indépendants.

SIGNATAIRES : RCDTI, CVU-TOGO-DIASPORA, PARTENAIRES ET SYMPATHISANTS :

1. Yves Ekoué AMAÏZO, Dr.
2. Ernesto D'ALMEIDA, Dr.
3. Mathieu D'ALMEIDA
4. Koffi DEKU, Ing.
5. François FABREGAT
6. Kué FORSON
7. Papa KHADIDJA
8. Antoine RANDOLPH, Dr.
9. De nombreux CITOYENS (ENNES) ont souhaité ne pas voir leur nom figurer en qualité de signataires, par peur de représailles du système Gnassingbé.

Contact et Coordination : info@cvu-togo-diaspora.org et rcdti@cvu-togo-diaspora.org

Note : Toutes les personnalités ou associations qui souhaitent être signataires des textes de RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA peuvent le faire en écrivant par courrier électronique à l'adresse ci-dessous. Ils ou elles auront l'occasion de participer à l'une ou l'autre des téléconférences fondant notre démocratie participative et proposer des solutions dans le cadre du projet de transition politique et du projet de société commun pour l'avenir du Togo.

© RCDTI & CVU-TOGO-DIASPORA

Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI) -----



Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA) -----



info@cvu-togo-diaspora.org

© CVU-TOGO-DIASPORA



Mots-clés : Après Système Gnassingbé – Atchadam, Tikpi - CEDEAO – Conférences inclusives - Constitution togolaise de 1992 – CVU-TOGO-DIASPORA – Désobéissance civile – Gnakadè, Marguerite – Port autonome de Lomé (PAL) - Projet de Transition Politique Citoyen - 4^e et 5^e République - RCDTI - Togo – Vérité des comptes publics

-
- ¹ Ligue Togolaise des Droits de L'Homme (2005). « Rapport de la LTDH : période post-électorale du 24 avril au 5 mai ». In *letogolais.com*. 17 mai 2005. Accédé le 19 août 2025. Voir : <https://www.letogolais.com/rapport-de-la-ltdh-periode-post-electorale-du-24-avril-au-5-mai/>
- ² Amnesty International (2025). « La situation des droits humains dans le monde : avril 2025 ». In *www.amnestytogo.org*. 29 avril 2025. Accédé le 20 août 2025. Voir <https://www.amnestytogo.org/la-situation-des-droits-humains-dans-le-monde-avril-2025/>
- ³ Blamé, E. (2023). « Port autonome de Lomé : cap sur 2025 ». In *www.forbesafrique.com*. *Forbes Afrique*. Novembre 2023. Accédé le 18 août 2025. Voir <https://forbesafrique.com/port-autonome-de-lome-cap-sur-2025/>
- ⁴ Un conteneur de 20 pieds = 1 EVP et un conteneur de 40 pieds = 2 EVP.
- ⁵ Blamé, Op. Cit.
- ⁶ Edoh, E. (2025). « Port de Lomé : le trafic global en légère progression en 2024 ». In *www.togofirst.com*. 24 avril 2025. Accédé le 19 août 2025. Voir <https://www.togofirst.com/fr/logistique/0303-11493-port-autonome-de-lome-les-chiffres-daffaires-ont-progresse-de-10-milliards-fcfa-en-5-ans>
- ⁷ Dokou, R. (2025). « Bilan du PAL en 2024 : les chiffres en lieu et place des discours ». In *impartialactu.tg*. 12 mars 2025. Accédé le 18 août 2025. Voir <https://impartialactu.tg/bilan-du-pal-en-2024-les-chiffres-en-lieu-et-place-des-discours/>
- ⁸ Dossavi, A. R. (2023). « Actionnariat de Togo Terminal : l'Etat passe de 5 % à 30 %, dans un deal à l'amiable, suite au départ de Bolloré ». In *www.togofirst.com*. 2 mars 2023. Accédé le 18 août 2025. Voir <https://www.togofirst.com/fr/logistique/0203-11486-port-de-lome-les-droits-economiques-de-l-etat-dans-togo-terminal-passent-de-5-a-30>
- ⁹ Gnakadè, E. M. (2025). « Marguerite Gnakadè trouble le sommeil de Faure Gnassingbé ». In *Liberté Hebdo*. No. 4028. 19 août 2025, pp. 1 et 3. Accédé le 19 août 2025 sur *Youtube.com* : voir « Appel à la reconstruction du Togo ». In *www.youtube.com*. 10 mn et 19 sec. Voir <https://www.youtube.com/watch?v=43W83JvBPWY>
- ¹⁰ Atchadam, T. (2025). « Tikpi Atchadam : Message du 18 août 2025 : Il faut cesser d'interpeler l'armée, cette arme du tyran ». Accédé le 19 août 2025. In *www.youtube.com*. 24 mn et 2 sec. Voir <https://www.youtube.com/watch?v=DbOMMK1tZIQ>